

# SAVOIR CONSERVER ET MULTIPLIER LES SEMENCES PAYSANNES POTAGÈRES (2 JOURS - 12 HEURES)

#### **OBJECTIFS**

Comprendre et maîtriser la conservation et la multiplication des semences potagères.

# PROGRAMME Vendredi 12 juillet

Quelques définitions et notions : autogamie, allogamie, plante annuelle, bisannuelle, entomophile, anémophile, durée... Conseils de base pour une production de semences de qualité : risques de croisements, importance de la sélection et ses critères, préservation de la diversité génétique. Techniques de production de semences en fonction des espèces potagères (laitue, chicorée, courges, concombres, tomates...) : Connaissance du végétal ; Conditions de culture et techniques pour la production de semences ; Conditions et techniques de récolte, de tri, de séchage et de stockage. Visites au champ sur la ferme de Luc Viatge. Techniques de production, avantages et inconvénients, matériel nécessaire. Travaux pratiques de battage et tri avec des espèces végétales (radis, carotte, laitue...).



Vendredi 12 juillet 2019



à Ayzieu (Gers - 32)

**Intervenant :** Christian BOUE, formateur et producteur de semences au sein du Biaugerme.

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

BULLETIN D'INSCRIPTION	J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.
FORMATION: Développer les semences paysannes potagères.  DATES: Vendredi 12 juillet 2019.  NOM:	En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".  Fait à
PRENOM:	Signature:
ENTREPRISE:	VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION
ADRESSE:	Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir?
CODE POSTAL: · · · · · · COMMUNE: · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
TELEPHONE:	<b>Inscription:</b> Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné
EMAIL:	d'un <b>chèque de caution de 100 euros</b> (non encaissé) ou du montant de la formation pour le non-éligible vives
DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA):	avant le 28 juin à l'adresse suivante :
PRÉSICIONS SUR VOTRE STATUT :  Chef d'exploitation  Cotisant(e) solidaire  Salarié(e)  Porteur de projet  Autre, précisez	ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers  1 rue Dupont de l'Eure 32000 Auch  Pour plus de renseignements, contactez nous au : 05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

## N° d'activité de formation : 73320036332

## **DÉVELOPPER LES SEMENCES PAYSANNES POTAGÈRES**

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

Durée: 7 heures.

**Public:** Agriculteurs et porteurs de projet.

Pré-requis: Aucun.

Lieu et horaires: 12 juillet 9h30 à 17h30 chez Luc VIATGE, aux capots 32800 AYZIEU.

Repas de midi: Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

## Coût et prises en charge

### Coût de la formation:

- Tarif officiel prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles ou autres fonds de formation : 154 euros.
- Tarif si financement personnel: 100 euros.

<u>Porteurs de projet en phase d'installation</u>: Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Consulter la note du VIVEA sur ce sujet  $\underline{\text{w}}$  <u>Vivea info PP</u> ». Merci de joindre l'original de l'attestation d'éligibilité à votre bulletin d'inscription.

<u>Crédit d'impôt</u>: Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

#### Modalités:

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.

